

Fonctionnement des OPCO

1. DEFINITION

OPCO : Opérateurs de compétences

Missions & rôles :

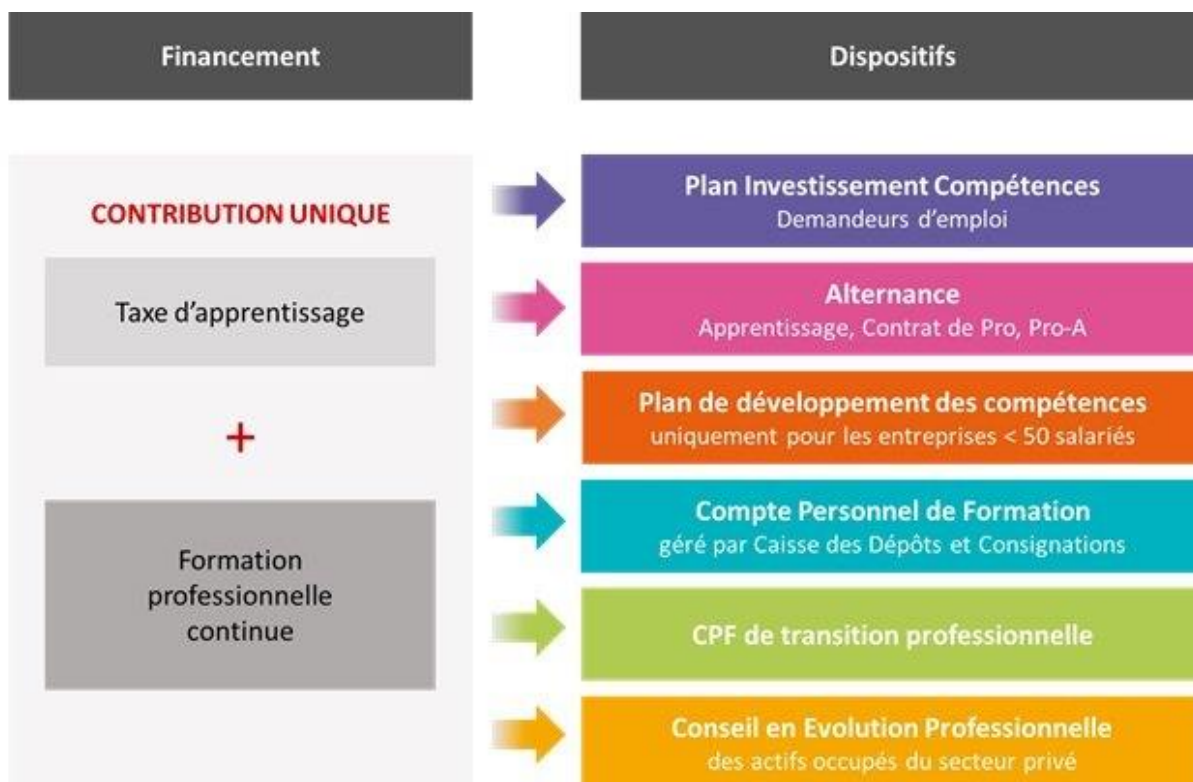
- Assurer le financement des formations en alternance
- Assurer le financement du plan de développement des compétences et des services de proximité au profit des TPE-PME (<50 salariés)
- Appuyer techniquement les branches sur les questions de GPEC, de niveaux de prises en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, de certification

2. LISTE DES OPCO

En fonction du code NAF ou du code IDCC de la convention collective



3. FONCTIONNEMENT



© Logis 2019 - Reproduction et diffusion interdites

4. PRISE EN CHARGE

Le financement de la formation par l'OPCO est uniquement pour les entreprises de moins de 50 salariés :

- Rémunération ; charges sociales légales et conventionnelles dans la limite du coût horaire du SMIC par heure de formation
- Possibilité de pris en charge des frais annexes (transports, restauration, hébergements) selon les règles fixées par chaque OPCO

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, le financement de la formation est réalisé par l'employeur :

- Maintien de la rémunération
- Coût de la formation à la charge de l'entreprise
- Formation pendant le temps de travail

5. ATTESTATION DE FORMATION

Vous recevrez par courrier votre facture acquittée, les attestations de fin de formation ainsi que la feuille d'émargement signée.

6. PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

- *Vous souhaitez demander votre remboursement total ou partiel de votre formation à votre OPCO*

Vous devrez leur envoyer directement avant le déroulé de votre formation :

- votre demande de remboursement remplie,
- la convention de formation,
- la fiche programme.

Vous recevrez une réponse de leur part avant le début de votre formation.

- *Dans le cas d'un accord de votre OPCO pour le remboursement de votre formation*

Vous devrez leur envoyer directement :

- la facture acquittée,
- l'attestation de fin de formation,
- la feuille d'émargement signée.

Vous recevrez votre remboursement par la suite.